



## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Mairie - 1, place de la Libération - Cours La Ville - 69470 COURS  
Tél. : 04 74 89 71 80 - Fax : 04 74 89 89 03 - E-mail : [commune@mairie-cours.fr](mailto:commune@mairie-cours.fr)

### **COMPTE RENDU - Réunion du 13/01/2017**

#### **Présents :**

→ **Intervenants** : Mr Michel LACHIZE (Maire), Mme Ginette MANARY (Adjointe chargée du CME – Cours La Ville), Mme Lydie LEROY (Adjointe – Pont-Trambouze), Mme Yolande AIGLE (Maire délégué – Thel), M. Jonathan PONTET (Conseiller Municipal, Intervenant au CME), Mme Justine MERCIER (Intervenante au CME).

→ **Conseillers Municipaux Enfants** :

- **École Léonard de Vinci** : Mr Maxence PLASSE ; Melle Audrey MERAT ; Melle Marine VARINARD
- **École Marcel Pagnol** : Mr Evan BRICARD ; Mr Andéol BUFFIN
- **École St Charles** : Mr Tino SOUZY ; Melle Noémie TACHET ; Mr Marc POTHIER ; Melle Valentine THION
- **École « La Farandole »** : Melle Juliette GIRAUD ; Melle Juliette AYMARD
- **École de Thel** : Mr Faris ARBI ; Mr Nathan BOUCAUD

#### **Excusés :**

**Absents** : Melle Ilana BONY

Mme Ginette MANARY, Adjointe chargée du CME, accueille les jeunes élus et leur adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

#### **1. Election du Maire du Conseil Municipal Enfants**

Chaque enfant fait part ou non à l'assemblée de sa candidature à la fonction de Maire du CME. Il s'avère que 6 personnes sont candidates sur 13 présentes. Chaque candidat expose son programme :

- **Juliette GIRAUD** : elle informe les jeunes élus qu'elle souhaite se présenter en tant que Maire pour mettre en place de nouveaux projets dans les écoles. Elle précise qu'elle est plutôt motivée, déterminée et disponible pour chacun. De plus, elle précise qu'elle se présente comme jeune Maire, pour représenter les enfants des 3 communes déléguées de Cours.
- **Faris ARBI** : il se présente à la fonction de Maire, dans le but d'être à l'écoute des autres et que chacun soit heureux de vivre dans sa commune. Faris se présente également comme le Maire de tous les enfants de Cours.
- **Andéol BUFFIN** : dans son programme, il propose de représenter de manière sérieuse tous les enfants. Il souhaite voir aboutir les projets qu'il soutient au sein du CME et précise qu'il sera présent aux cérémonies officielles de la Commune.
- **Tino SOUZY** : il souhaite se présenter Maire, mais n'a pas vraiment de programme. Il précise tout de même qu'il souhaite améliorer la vie quotidienne des enfants dans la commune.

- **Marine VARINARD** : elle se présente à la fonction de Maire sans véritable programme, mais elle souhaite travailler sur des actions pouvant améliorer le quotidien des enfants à l'école.
- **Valentine THION** : elle souhaite être Maire, mais n'a pas non plus un programme réellement défini, mais elle souhaite travailler sur des actions en faveur des enfants.

Après avoir écouté attentivement le programme de chaque candidat, il est demandé aux enfants de voter pour la personne de leur choix. Un bulletin de vote leur est remis. Ils passent un à un dans l'isoloir pour noter le nom du candidat qu'ils souhaitent élire à la fonction de Maire du CME. Ensuite, chaque enfant présente sa carte d'électeur et appose sa signature sur la liste d'émargement, avant de déposer son bulletin de vote dans l'urne.

Il est ensuite procédé au dépouillement des bulletins de vote et à l'annonce du résultat par Mr Michel LACHIZE, Maire de COURS :

- Juliette GIRAUD : 6 voix
- Faris ARBI : 1 voix
- Andéol BUFFIN : 2 voix
- Tino SOUZY : 1 voix
- Marine VARINARD : 1 voix
- Valentine THION : 2 voix

Aucune majorité absolue n'ayant remporté le scrutin, il est procédé à un second tour, entre Juliette GIRAUD, Andéol BUFFIN et Valentine THION. Un second bulletin leur est remis. Ils passent à nouveau un à un dans l'isoloir et déposent ensuite leur bulletin de vote dans l'urne.

Il est ensuite procédé au dépouillement des bulletins du second tour et à l'annonce du résultat :

- Juliette GIRAUD : 5 voix
- Andéol BUFFIN : 2 voix
- Valentine THION : 6 voix

**« Ayant obtenu la majorité relative, avec 6 voix, il est déclaré que Melle Valentine THION, (Ecole St Charles – Cours La Ville), est élue Maire du Conseil Municipal Enfants de la commune de COURS »**



Valentine est applaudie et félicitée par l'ensemble de l'assemblée. Une écharpe tricolore lui est remise par Mr le Maire. Elle devra la porter à chaque grande cérémonie officielle.

Ensuite, il lui est demandé de bien vouloir choisir 2 Adjoint, pour l'aider dans ses fonctions :

- Faris ARBI (Commune déléguée de Thel)
- Juliette GIRAUD (Commune déléguée de Pont-Trambouze)

## **2. Intervention de Mr Michel LACHIZE, Maire de COURS (69)**

Mr le Maire félicite ces 3 nouveaux jeunes élus pour leurs nouvelles fonctions et remercie les autres pour leur participation à ces élections.

Il rappelle que les fonctions de Maire et d'Adjoints sont très importantes dans la vie de la Commune. Ils représentent tous les élus du CME, mais aussi l'ensemble des enfants des 3 Communes déléguées de Cours. Ils se doivent de tenir leurs engagements, d'être présent aux diverses réunions du CME, comme aux cérémonies officielles (commémorations, inaugurations, ...). Mr le Maire espère que chacun pourra s'exprimer et travailler au sein du CME sur des actions qui pourront être exposées au Conseil Municipal

adultes, voir même présenter dans le bulletin municipal. Au nom des élus de la Commune Nouvelle de Cours, Mr le Maire souhaite à tous bonne chance et bon travail à nos jeunes au sein du CME.

Il conclut en précisant aux enfants qu'ils sont cordialement invités à assister à la cérémonie de ses vœux, qui aura lieu ce Lundi à 18h30 à la salle municipale. Ils pourront venir avec leurs parents s'ils le désirent et pourront rencontrer d'autres élus, comme Mr MERCIER, Sénateur ou bien Mr VERCHERE, Député.

### **3. Mise en place d'un projet de collecte de jouet**

Mme MANARY fait part d'une première action à mettre en place avec le CME. Cette action est imposée aux enfants, pour démarrer le travail de cette assemblée. Les enfants pourront mettre en place leurs propres actions au cours des prochaines réunions.

Cette action consiste à mettre en place une collecte des jouets pour les enfants défavorisés. Elle sera réalisée en partenariat avec une association appelée « Lion's Club ». Il s'agit d'une association qui œuvrent pour le bienfait de tous, au niveau national.

A Cours, il existe une antenne locale de cette association « Le Lion's Club des Monts du Beaujolais ». Elle récolte des fonds pour aider d'autres organismes, comme les Hôpitaux de la Région ou une association de chiens pour personnes aveugles, ou bien même une association pour les personnes handicapées ou malades.

Le but de cette action au sein du CME est donc de récolter des jouets et de pouvoir les envoyer à des enfants placés à l'orphelinat dans des pays en voie de développement. L'objectif de cette action est le partage. Il est donc demandé aux enfants de bien vouloir réfléchir pour la prochaine réunion du CME, à la manière dont les jouets pourraient être collectés.

**Prochaine réunion prévue le Vendredi 10 Mars 2017 à 17h**

